

L'AVOIR. — Les recettes provenant des emprunts de 1924 et de 1928 ne sont que des avances. Les biens gérés par l'Office autonome fournissent les garanties. Ils sont de plusieurs sortes.

Tout d'abord les propriétés, rurales et urbaines, cédées à l'Office par l'État. L'État a transmis environ 741 000 hectares de biens-fonds ruraux : l'étendue exacte n'a pu en être vérifiée faute de cadastre. Bien que le service d'arpentage fonctionne, que la levée du cadastre se fasse assez vite, parfois par avion (en Karadjova), elle n'était pas encore achevée, même à la fin de 1928 (693 000 hectares arpentés). On évaluait l'étendue cultivable à 471 800 hectares, le reste en pâturages, bois, maquis, etc. En outre, l'État avait passé à l'Office 69 239 maisons rurales, qui, pour la plupart, avaient appartenu à des Turcs ou à des Bulgares émigrés. Si l'on applique le taux d'expropriation fixé par les lois agraires, soit 1 500 drachmes par hectare, on aboutit à la valeur de 707 700 000 drachmes pour la terre cultivable. Mais ce taux est faible. Si l'on applique les prix du marché moyen (vente de gré à gré des petites propriétés), soit 20 000 drachmes par hectare, on arrive à la somme de 9 milliards 1/2 de drachmes (9 436 millions). L'Office, naturellement, ne peut vendre aux réfugiés ces terres que selon le premier taux.

Les biens-fonds urbains, terrains donnés à l'Office pour la construction de quartiers neufs, généralement faubourgs des villes, et maisons construites, représentent — au prix où l'Office vend ces immeubles aux réfugiés, soit de 8 à 15 drachmes le mètre carré — une valeur de 141 705 440 drachmes, dont une très faible part pour la Macédoine, où fut installée une petite portion des réfugiés urbains (9 292 690 dr., dont 7 594 370 pour les terrains).

D'autre part, depuis 1927, l'Office recouvre la dîme (7 % de la récolte) perçue par l'État grec sur les réfugiés cultivateurs, soit, pour 1926, 53 656 665 drachmes ; là-dessus, la Macédoine a versé la somme de 42 699 395 drachmes, ce qui montre l'importance de ses nouvelles cultures, entreprises par les immigrants. Il faut ajouter 15 981 073 drachmes pour les revenus des jachères, forêts et pâturages (Macédoine : 11 931 255, les 3/4).

L'Office devait naturellement se préoccuper de réaliser ses gages. La terre possédée, les immeubles construits devaient revenir finalement aux réfugiés eux-mêmes. On envisagea donc le rachat de ces biens par les colons sous forme de versements réguliers. Mais la question ne se présentait pas de la même manière dans les colonies rurales et dans les quartiers urbains. Durant les deux premières années, l'Office laissa les réfugiés à leurs seules préoccupations naturelles, installation et remboursement des avances faites par la Banque nationale. Les réfugiés devaient, par des échéances échelonnées sur une période maxima de quinze ans, rembourser toutes les sommes dépensées par l'Office pour leur établissement : mais on attendait qu'ils fussent économiquement en état de payer ces dettes. Les premières rentrées furent faibles. Après la récolte de 1926, particulièrement bonne en Macédoine et en Thrace, l'Office organisa une perception régulière dans les villages. Les versements, qui n'avaient été que de 722 000 drachmes pour le premier trimestre de 1926, passèrent à plus de 3 millions de drachmes pour le même trimestre de 1927, et à 4 250 000 pour celui de 1928, preuve évidente de la prospérité croissante des colonies agricoles. La Macédoine, qui retient les 79 % des familles établies, donna les 67 % des perceptions, ce qui montre les difficultés d'installation en ce pays (par comparaison la Thrace,